



20 NOVEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT EXIGEONS LE RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT À L'ÉDUCATION NATIONALE !

Article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant : « [...]L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. Les Etats parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être [...]

- Parce que nous ne supportons plus d'assister impuissants à la détresse d'enfants inscrits d'office en classe ordinaire faute de place en IME, ITEP ou dans les classes spécialisées et dont les droits à une scolarisation adaptée sont bafoués pour faire des économies budgétaires
- Parce que nous ne supportons plus d'être obligés de bricoler avec des miettes d'heures d'accompagnement saupoudrées au gré des urgences et du manque d'AESH
- Parce que nous ne supportons plus de subir et de faire subir aux élèves des violences verbales et physiques au quotidien
- Parce que nous n'acceptons pas d'être culpabilisés par une administration qui nous renvoie à des protocoles maltraitants et culpabilisants, qui ne font que camoufler une réalité brutale
- Parce que nous, AESH, ne supportons plus d'être isolés et démunis dans la cour, les couloirs, les salles de « repli » avec des élèves qui ne peuvent pas supporter les contraintes de la classe et des apprentissages scolaires dans un cadre qui ne leur convient pas faute de place dans l'enseignement spécialisé
- Parce que nous, AESH, n'acceptons pas d'être méprisés et maintenus dans la précarité et la pauvreté
- Parce que nous professionnels de l'Education Nationale, nous ne pouvons pas remplacer les professionnels de la santé et du médico-social
- Parce que nous professionnels de la santé et du médico-social n'acceptons plus les situations dramatiques dans nos services et nos structures : nous nous démenons mais nous nous épuisons pour garantir le meilleur accueil aux enfants en souffrance dans le département, mais avec si peu de bras, si peu de places, comment répondre à la hauteur des enjeux et de la demande de soins ?
- Parce que cette situation chaotique à l'école, à l'hôpital, en pédopsychiatrie, ITEP, IME, SESSAD... c'est le fruit des politiques menées depuis des années par des gouvernements qui s'emploient méticuleusement à détruire l'hôpital public, à détruire l'école, à casser l'enseignement spécialisé au nom d'une inclusion dogmatique.

STOP ! Exigeons, avec les parents d'élèves, l'arrêt de ce désastre ! Rassemblons-nous pour :

- La création de 170 places en IME/ITEP pour tous les élèves qui attendent une place
- Le recrutement immédiat de 100 AESH supplémentaires pour le département
- Le recrutement de tous les enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer des RASED complets
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH
- L'abandon des PIAL et de l'acte 2 de l'école inclusive
- Le respect de toutes les notifications de la MDA
- Le recrutement de soignants et de médecins à la hauteur des besoins en pédopsychiatrie (CMP, USISEA...), l'ouverture de lits d'hospitalisation, notamment pour les adolescents en souffrance

Le SNUDI-FO 53, le SNFOLC 53 avec la FNEC-FP FO 53 et le GD-FO Santé 53 appellent tous les personnels des écoles et des établissements et des services à se rassembler devant la **Bourse du Travail, 6 rue Souchu Servinière à 13h le mercredi 20 novembre**, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant. Nous demandons qu'une délégation soit reçue par la Préfète.

LAVAL LE 20 NOVEMBRE / 13h / Bourse du Travail

FNEC-FP **FO** 53, syndicats **FO** de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle

GD **FO** 53 syndicats **FO** de la santé publique et privée

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : fnecfpfo53@gmail.com / Tel. : 06 48 16 67 87 - @ : gdfosante53@gmail.com